

LA LETTRE DE GÉOSTRATÉGIES 2000

ANCIENS DE CAMBRIDGE / ANCIENS D'OXFORD / ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA LONDON SCHOOL OF ECONOMICS / ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ECOLE DE L'AIR / ASSOCIATION DES SCIENCES PO / ASSOCIATION DES AUDITEURS ET CADRES DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT / ASSOCIATION NATIONALE DES AUDITEURS JEUNES DE L'IHEDN (ANAJ) / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DU CENTRE D'ETUDES SUPÉRIEURES DE BANQUE / ASSOCIATION DES CENTRALIENS / ASSOCIATION DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES / ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ESSEC / INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES (IRIS) / INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DÉFENSE NATIONALE / INSTITUT DES HAUTES ETUDES NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE / INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE DÉFENSE (PARIS II) / INSTITUT SUPÉRIEUR DU COMMERCE / SAINT-CYRIENNE / ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE /

Site Internet : geo2000.org

N° 55 – MARS 2002

SOMMAIRE :

P.2

EDITORIAL " L'Europe de l'armement à petits pas "

Nicole Chaix, Maître de Conférences à l'Université Panthéon-Assas, Membre du Conseil de Géostratégies 2000

P.3

" Après le 11 septembre 2001, quels enseignements pour la France, l'Europe, la Communauté internationale et notamment l'Onu ? "

Bernard Miyet, ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU

P.6

" A quelles conditions la France peut-elle conserver ses centres de décision économique ? "

Michel Pébereau, Président de BNP Paribas

P.10

" Défense, sécurité, gestion des crises et protection des populations : qui décide et de quoi ? "

Jean-Pierre Dupont, Préfet de région Ile-de-France

P.13

" Le Nucléaire entre politique et nécessité "

Anne Lauvergeon, Présidente d'Areva et de Cogema

AGENDA :

- **Vendredi 22 mars : " L'Europe : une chance pour la régulation mondiale ? un acteur de la régulation mondiale ? ou un spectateur empêtré dans sa propre gouvernance ? "** Pascal Lamy, Commissaire Européen
- **Judi 28 mars : " Journée Intelligence Economique "** Organisée par l'IHEDN (avec le concours de Géostratégies 2000)
- **Judi 4 avril : " Europe : sociétés civiles, citoyennetés et union politique "** Pervenche Bérès, Députée Européenne, Anne-Marie Idrac, Députée, ancien Ministre, Philippe Herzog, Député Européen

" L'Europe de l'armement à petits pas "
Par Nicole Chaix
Maître de Conférences de l'Université Panthéon-Assas,
Membre du Conseil de Géostratégies 2000

Encore aujourd'hui, l'existence proclamée d'une Europe de la défense témoigne davantage d'initiatives industrielles en matière d'armement que d'une réelle politique européenne de défense.

Nombreuses cependant ont été les étapes qui ont conduit les gouvernements européens à passer d'une vision embryonnaire de l'Europe de la défense (entendu comme l'accumulation de ressources budgétaires et techniques) à une organisation commune (PESC) et opérationnelle (OCCAR). Il faut reconnaître que le chemin parcouru depuis la guerre du Golfe est considérable. Seulement, cette Europe de la défense souffre d'un handicap majeur : la nécessaire décision publique européenne s'efface derrière une multitude de choix nationaux qui ne convergent pas encore vers une communauté politique forte.

En d'autres termes, on a assisté, en l'espace de 10 ans, à une profonde rationalisation de l'offre industrielle, sous forme de mouvements d'acquisitions et fusions, encouragée par les Etats. Cette première phase de mutation du tissu industriel réalisée, il devient urgent de fixer une ligne directrice à l'utilisation de la base industrielle et technologique ainsi restructurée. Cela revient à adjoindre à l'Europe économique de la défense (en cours de réalisation) un pilier politique stable et clair. Les difficultés sont nombreuses mais l'enjeu est de taille. Pour s'en convaincre, il suffit de faire état des divergences chroniques des Etats européens dans la résolution du conflit de l'ex-Yougoslavie. Sans devoir nécessairement reconsidérer le rôle de l'OTAN, il appartient aux autorités européennes du vieux continent de construire rapidement un cadre politique légitimant leur action militaro-industrielle.

Au titre des difficultés, trois questions fondamentales peuvent résumer la situation. Pourquoi les Etats européens ont-ils intérêt à intégrer leurs politiques de défense en une Europe de la défense ? Quel processus d'intégration doit être privilégié ? Quels sont les principaux chapitres d'une politique européenne de défense ?

A la première question, on répondra que les motivations à l'europanisation découlent fort logiquement des gains à l'alliance. Plus familièrement, cela revient à dire " qu'il est plus difficile de quitter le train en marche que d'y monter à l'arrêt ". Evidemment, il existe un risque réel d'embarquement de " *free-riders* ", ou, si l'on préfère, de " passagers clandestins ", concept économique cher à Mancur Olson, qualifiant les agents bénéficiant d'un service sans y contribuer financièrement. C'est pourquoi la seconde question doit fournir des garanties suffisantes pour inciter les Etats à l'intégration et décourager les *free-riders*. C'est précisément à la lumière des projets d'élargissement de l'Union européenne que cette remarque prend toute son acuité en dépit d'un vœu pieux de solidarité communautaire. Le modèle d'aires de coopération décentralisée propose une voie intéressante voire incontournable si l'on veut éviter l'écueil des juxtapositions de politiques nationales. A cet égard, l'OCCAR, en obtenant sa personnalité juridique en décembre dernier, a jeté les pierres d'une possible coopération en matière de production d'armement. Enfin, les avantages retirés d'une coopération européenne commune devront conduire à arbitrer des choix politiques forts dans les domaines de l'allocation de ressources budgétaires.

Les conditions de réussite de l'Europe de l'armement, sous l'angle des restructurations industrielles, reposent sur une plate-forme d'intérêts rapidement endogénéisés par les firmes de défense. L'annonce d'un budget militaire américain de près de 450 milliards d'Euro pour l'année 2003, le double de l'ensemble des budgets européens, vient de créer un électrochoc parmi les industriels européens et va

sans doute relancer les grandes manœuvres de reconfiguration de cette base industrielle et technologique de défense européenne. D'autant que les échéances capitalistiques des grands groupes récemment constitués se rapprochent. C'est en effet mi-2003 que les accords de contrôle entre les principaux actionnaires d'EADS et de Thalès vont tomber.

Dans un contexte de libéralisation du capital de ces entreprises et d'ouverture des marchés nationaux, les firmes de défense européennes, largement duales pour la plupart, ne peuvent qu'envisager de plus en plus des stratégies d'internationalisation pour maintenir leur position et obtenir une taille critique sur leur marché. Et compte tenu de la structure fortement imbriquée de cette industrie de défense, toute modification de l'environnement économique d'un secteur est susceptible d'engendrer des réactions en cascade de la part des grands groupes d'armement.

Sans entrer dans l'analyse des conséquences à terme sur le tissu industriel européen des coopérations et acquisitions transatlantiques, on peut légitimement s'interroger sur l'avenir de cette Europe de l'armement pour le moment partielle et embryonnaire. Il est fort à craindre en effet que la course à la capacité technologique qui lui est imposée ne soit pas due seulement aux événements du 11 septembre, mais reflète une volonté plus profonde d'hégémonie américaine.

Dans une Europe aux prises avec un certain nombre de difficultés économiques et une nécessaire contraction des dépenses publiques, on ne saurait espérer raisonnablement une course stérile aux budgets et aux équipements de défense. En l'espèce, seules les fortes disparités en matière de crédits de recherche et développement pourraient être réduites et conduire plus globalement à des mécanismes d'incitation à la diffusion de l'innovation. En ce sens, l'accord cadre de Farnborough, conclu en juillet 2001 par les six ministres de la LoI (Letter of Intent) et dont les décrets viennent d'être publiés, bâtit l'ossature d'une future R&D européenne et la signature, fin novembre à Bruxelles, de l'*European Technology Acquisition Program* constitue un premier (petit) pas.

NC.

Bernard Miyet
Après le 11 septembre 2001,
quels enseignements pour la France, l'Europe,
la Communauté internationale et notamment l'Onu ?

Le vendredi 30 novembre, Géostratégies 2000 a reçu Bernard Miyet, ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé du département des opérations de maintien de la paix. Devant un auditoire avisé et expert en questions géostratégiques, où l'on remarquait notamment Stéphane Hessel, Ambassadeur de France, le Président Xavier de Villepin, le Général d'Armée Costedoat, Gouverneur militaire de Paris et le Général de Corps Aérien Louvion, Directeur de l'IHEDN, il a évoqué les grands enjeux qui se posaient à l'Occident depuis les attentats de New York et de Washington. Avant de tenter d'en tirer des enseignements sur un plan national, européen et mondial.

Depuis le 11 septembre, les tensions et les risques semblent s'apaiser, mais l'incertitude règne. Qui peut prévoir l'avenir de l'hyper-terrorisme ? Qui connaît vraiment ses racines et ses soutiens ? Ben Laden peut-il encore compter sur un réseau efficace ? Autant de questions qui restent sans réponse, observe Bernard Miyet, tout aussi dubitatif quant aux objectifs américains. Dans leur guerre contre le terrorisme, les Etats-Unis vont-ils s'arrêter à l'Afghanistan, ou chercher de prochaines cibles, comme l'Irak, la Somalie, le Soudan ? Difficile également de cerner avec précision les répercussions de cette guerre sur les pays du Golfe, et notamment l'Arabie Saoudite. Le financement de l'islamisme était un remède contre les crises internes. Désormais, les risques d'explosion sociale s'accroissent. Des perspectives économiques difficiles combinées à une démographie galopante rendent la situation très instable. Ce terrorisme ne symbolise-t-il pas également un choc des civilisations ? La dimension religieuse ne serait-elle pas un simple paravent, masquant des frustrations et des humiliations plus graves ? La mondialisation débridée, des écarts de développement qui se creusent entre le Nord et le Sud suscitent des prises de conscience et des réactions très fortes.

Le retour de l'interventionnisme

La tragédie du 11 septembre a eu un impact très important sur la communauté internationale. Elle a révélé la vulnérabilité du sanctuaire américain, et en son sein même, du microcosme onusien. Les diplomates de l'ONU sont déconnectés de leur pays d'origine ; ils ont perdu toute vision globale et subissent l'influence des grands médias de la côte Est. Or, cette presse, dite libre, est complaisante et manipulée, et joue un rôle non négligeable dans l'élaboration de la politique étrangère, affirme Bernard Miyet. Si les Américains ne limitent pas leur intervention à l'Afghanistan et l'étendent à des pays comme l'Irak et la Somalie, des dissensions éclateront au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU et au sein de l'Union Européenne. Des pays comme la France s'opposeront à cette extension du conflit. La doctrine isolationniste a tendance à s'effacer devant un début d'interventionnisme, reconnaît Bernard Miyet. Si tel est le cas, les Américains devront s'appuyer sur le socle de la légitimité onusienne. Un élément indispensable, certes, mais peut-être pas incontournable, comme l'a prouvé le précédent du Kosovo. Il n'y avait pas eu de résolution préalable aux frappes de l'OTAN. La logique " deux poids, deux mesures " est en train de se développer et on assiste à une instrumentalisation du Conseil de Sécurité à des fins stratégiques, de la part des grands pays. Un transfert de responsabilité en matière de maintien de l'ordre et de la paix est en train de s'opérer. L'ONU voit son rôle diminuer, au profit d'un nombre de plus en plus réduit de pays, voire d'un seul, les Etats-Unis, comme actuellement en Afghanistan. Cette évolution ne manquera pas d'avoir des conséquences sur la construction européenne. Soit elle provoquera une réaction positive des quinze Etats-membres, qui se rendront compte de leur trop étroite dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Soit, elle aura l'effet inverse, et entraînera la majorité des pays de l'Union à reconnaître la supériorité américaine en matière militaire. Dans ce contexte, le choix ou l'abandon du projet A400M, comme futur avion de transport européen, sera déterminant. La composition du Conseil de Sécurité soulève un autre problème. Que faire lorsque la super-puissance devient la seule référence, lorsqu'il n'y a aucune voix dissonante qui puisse et veuille s'élever face à la volonté d'un seul pays ? La marge de manoeuvre des autres membres du Conseil est des plus limitée et le droit de veto n'agit plus qu'à sens unique. L'élargissement du Conseil à l'Allemagne ne gênera en rien les Etats-Unis. Cela leur donnera au contraire plus de poids et leur permettra d'affirmer encore plus leur puissance. En revanche, ce siège permanent octroyé à l'Allemagne risque de créer des tensions au sein de l'Europe, et en particulier avec la France.

Les organisations internationales sur la sellette

En vingt ans, la vocation et les missions de l'ONU se sont beaucoup modifiées. Le rôle de l'Organisation était très réglementé. Elle ne pouvait intervenir que dans le cadre d'accords de paix, avec l'engagement des différentes parties, et sans aucune utilisation de la force. Cette logique, qui prévalait partout, a sonné le glas de son influence. Plus rien ne se passait, et surtout pas en Afrique, où les grandes puissances ne décelaient aucun intérêt stratégique. Et puis, la donne a changé. Des guerres ont éclaté en République Centrafricaine, au Kosovo, en Ethiopie, en Sierra Leone... L'ONU a dû revenir

sur le devant de la scène, pour compenser le vide et recréer des " pseudo-Etats ", il n'y avait pas d'autre alternative. En dépit des phénomènes de mode, des évolutions en dents de scie, l'ONU a sa place et un rang à tenir, dans ce monde impitoyable, où les puissances occidentales n'interviennent que pour préserver leurs intérêts, affirme Bernard Miyet. Il n'en va pas de même pour les organisations régionales, qui, la plupart du temps, n'apportent pas de solution adéquate. Exception faite pour l'OTAN qui a revendiqué une nouvelle légitimité politique et opérationnelle, en menant avec succès les opérations en Bosnie. Lorsque les membres du Conseil de Sécurité ont voté l'envoi en Georgie et en Azerbaïdjan, d'une force dirigée par la CEI, ils ont fait fausse route. Les dirigeants de ces pays s'y sont vivement opposés. Le même scénario s'est reproduit en Afrique de l'Ouest, autour du Libéria. Le Nigéria, qui représentait le pôle le plus fort, a détourné les interventions à son profit. Le mythe de l'organisation régionale, sujet à trop de subjectivité et de tensions, a vécu, souligne en guise de conclusion Bernard Miyet.

Comme à l'accoutumée, le débat, animé par Serge Rechter, a été d'une grande qualité et a permis une enrichissante confrontation de points de vue.

Sénateur Xavier de Villepin, Président de la Commission des Affaires Etrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat : *L'efficacité ne commande-t-elle pas l'unicité militaire dans la lutte contre le terrorisme ? Les rapports avec les Russes ne sont-ils pas au cœur des relations internationales du futur ?*

L'unicité de commandement a souvent prouvé ses limites. L'ONU est généralement mise devant le fait accompli, il ne lui reste qu'à prendre acte des décisions du pays concerné. Dans la pratique, on se rend compte que les Casques Bleus s'en réfèrent d'abord à leur pays d'origine, avant de s'adresser à l'ONU. Cela s'est produit plusieurs fois en Bosnie et au Kosovo. C'est un exercice très difficile que d'intégrer des troupes et un commandement, en temps de guerre, donc dans des situations à haut risque. En ce qui concerne la Russie, Poutine est tout à fait conscient que son avenir politique et économique ainsi que sa sécurité se trouvent du côté de l'Occident. Par ailleurs, les événements d'Afghanistan contribuent à sécuriser son flanc caucasien, très instable.

Jean-Pierre Delalande, Secrétaire Général d'Areva, ancien Député : *Je m'étonne que l'on évoque encore le " choc des civilisations ". Cette expression procède de fausses interprétations et contribue à leur diffusion. Comment fonctionne le processus interne de décision américain, très lourd, mais paradoxalement très réactif ?*

En parlant du " choc des civilisations ", j'attirais l'attention sur les frustrations qui sont en cause. Nous sommes entrés, au début des années 80, avec Ronald Reagan et Margaret Thatcher, dans une logique qui a abouti à déposséder l'ensemble des pays du Sud du pouvoir de réflexion et des prises de responsabilité. Les processus de décision ont été transférés de la CNUCED, au GATT et au FMI et plus récemment, au G8. Le pouvoir appartient désormais à un cercle de plus en plus restreint de pays. Les Etats-Unis ont un système démocratique, qui s'appuie d'une part sur le Président et de l'autre, sur le Congrès. Il y a un équilibre à trouver entre ces deux pouvoirs, surtout lorsqu'ils ne représentent pas le même parti. Les Républicains auraient tendance à être plus protectionnistes, mais en ce moment, cela est contrebalancé par le fait que les décisions présidentielles ne rencontrent aucun obstacle au Congrès, lui aussi républicain.

Stéphane Hessel, Ambassadeur de France : *Est-il concevable qu'une Europe dotée d'une politique de défense et de sécurité solide puisse être le fer de lance d'une action de réhabilitation de la justice économique et sociale ? Est-ce une chimère ou une nouvelle perspective qui s'ouvre à nous ?*

Cette logique du rééquilibrage constitue une attente de la part des pays du Sud. La France, qui a une tradition dans ce domaine, a un rôle à jouer, elle doit entraîner à ses côtés d'autres pays d'Europe. Toutefois, la tâche sera rude. L'Europe se trouve de plus en plus dans le droit fil de l'orthodoxie

commerciale et financière. Des secteurs comme la concurrence échappent à toute organisation internationale. La mondialisation amenuise le pouvoir de contrôle des Etats, leur capacité militaire.

Général d'Armée Bertrand de La Presle, Gouverneur des Invalides : *En Afghanistan, les Américains démontrent l'efficacité de leur action unilatérale. Quel rôle l'ONU peut-elle jouer dans le prolongement du conflit afghan ? L'Europe pourra-t-elle un jour diriger politiquement une mission ? L'ONU ne se sent-elle pas bridée dans ses responsabilités, alors que l'on évoque un procès de Ben Laden devant une juridiction américaine et non devant le Tribunal International de la Haye ?*

L'ONU a besoin du soutien indéfectible des membres permanents de son Conseil de Sécurité. L'unicité de commandement, sous l'égide de l'ONU, n'a été respectée ni en Bosnie, ni au Kosovo, ni en Macédoine. Cette organisation, informelle et impalpable, fait trop souvent office de bouc émissaire facile. L'ONU est favorable à une coopération avec une force structurée, comme au Kosovo. Cela facilite son action. Au Timor Occidental, elle a préféré la coalition australienne aux Casques Bleus. Mais, cette opération a eu un coût financier et diplomatique très lourd pour l'Australie, traitée de " néo-colonialiste ". Elle a ensuite préféré passer le relais à l'ONU. En Afghanistan, on semble se rallier à une force multinationale, qui devra être crédible pour soutenir les efforts gouvernementaux. Pour ce qui est de l'Europe, elle n'exerce plus actuellement de véritable influence. Ce sont les Américains qui tirent les ficelles. Le pouvoir est entre les mains de celui qui " tient le bâton ", comme on peut le voir au Proche-Orient, au Kosovo et en Bosnie.

Nicole Chaix, Maître de Conférence à l'Université, Chargée de mission au Ministère de la Défense : *Le Pakistan menace-t-il encore de basculer dans le camp des islamistes ? Les espoirs de construction d'une Europe de la Défense et de l'Armement sont-ils encore fondés ?*

En misant sur le Président Abou Charaf, les Américains ont fait le bon choix au Pakistan. La leçon donnée à l'Afghanistan va faire réfléchir son voisin. Au niveau militaire, l'Europe souffre actuellement de la suprématie des Etats-Unis. La logique américaine consiste à essayer d'être les seuls maîtres du jeu et elle réussit. Leurs capacités technologiques suscitent de l'admiration, ils font la démonstration de leur supériorité sur tous les terrains où ils sont engagés (Irak, Kosovo, Afghanistan...). L'Amérique se pose en force d'attraction, tandis que de son côté, l'Europe se trouve confrontée à plusieurs déboires, comme celui du Charles de Gaulle en France. Aucune alternative, aucun choix réel ne se profilent. Il y a un impact psychologique et politique indiscutable.

Pascal Georges-Picot, Vice-Président de la Saint-Cyrienne : *Quels enseignements avez-vous tiré des opérations de l'ONU en Afrique ?*

La planification et la réalisation des opérations menées par l'ONU tiennent la route. Il faut progresser dans cette voie. Sur le papier, l'ONU dispose d'une force autonome de 130 000 hommes, mais sans la volonté politique et l'engagement des Etats, elle ne peut mener à bien ses missions.

Marie-Clotilde Hingray

Propos non relus par les intervenants

Michel Pébereau

" A quelles conditions la France peut-elle conserver ses centres de décision économique ? "

Le jeudi 6 décembre, Michel Pébereau, Président de BNP Paribas, était l'invité de Géostratégies 2000. Devant une assistance nombreuse et réactive, où l'on remarquait notamment Pervenche Bérès, Députée Européenne, Jean-Jacques Jégou, Député du Val-de-Marne, Gérard Gouzes, Député du Lot-et-Garonne, Vice-Président de la Commission des Lois et le Général d'Armée Germanos, Conseiller du Gouvernement pour la Défense, il a démontré, avec brio et conviction, que les performances économiques de la France étaient pénalisées par un manque de réformes de l'Etat et des réglementations trop lourdes et s'est interrogé sur la capacité de notre pays à continuer à attirer des entreprises compétitives.

Depuis 1945, un nouvel ordre international, fondé sur la coopération et le libéralisme économique, a apporté paix et prospérité aux pays occidentaux.

Parallèlement, la construction européenne a accéléré l'ouverture de la France sur le monde tout en modifiant son marché intérieur. Avec la réalisation de l'Union Economique et Monétaire, l'Europe est devenue un espace naturel du développement des activités de tous les citoyens. Face à cette nouvelle donne, se pose un problème d'organisation du territoire mondial et européen, souligne Michel Pébereau. Les différents espaces nationaux se retrouvent en compétition pour retenir et attirer les activités économiques.

Une vitalité économique incontestable

L'effort continu mené par la France, depuis vingt ans, lui a permis de se débarrasser de deux handicaps majeurs, qui entravaient ses perspectives de développement : l'inflation et le déséquilibre extérieur. Par ailleurs, notre pays, l'un des plus anciens, a accumulé depuis dix à quinze siècles des investissements considérables en matière d'infrastructures. Cette avance est frappante, notamment par rapport aux Etats-Unis et nous assure des avantages compétitifs certains. Les entreprises françaises comptent parmi les champions des entreprises internationales, dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique (EADS), de la communication (Vivendi). Elles sont conduites par des groupes leaders de leur catégorie. Les services, quant à eux, représentent les deux tiers des richesses de la France. Carrefour est l'un des trois premiers groupes mondiaux de la distribution, Axa et BNP Paribas sont également dans le peloton de tête. La France dispose donc d'atouts structurels indéniables, ses entreprises déploient une formidable vitalité, ses travailleurs sont considérés comme excellents. Mais cela suffit-il pour retenir et attirer les sièges des sociétés, se demande Michel Pébereau, qui regrette que l'Etat n'ait pas pris les décisions, ni effectué les réformes nécessaires pour rendre l'espace français plus compétitif. Les prélèvements et les réglementations qui s'appliquent dans notre pays, nous freinent. Nous sommes décalés par rapport à nos voisins de l'Union Européenne. L'ensemble de nos prélèvements s'élève à environ 50% du PIB, contre 45% pour les pays de l'Union Européenne et 38% pour ceux de l'OCDE. Dans un univers où la compétitivité s'établit à quelques points de pourcentage, cette différence est considérable, voire insupportable. Malgré les efforts réalisés par l'Etat depuis vingt ans pour simplifier la vie des entreprises, la France ne se situe encore qu'au 45^{ème} rang (sur 130) de l'indice de libéralisation économique, publié par le Wall Street Journal. A égalité avec la Pologne et la Bolivie...

n Un cadre fiscal et réglementaire dissuasif

Nos réglementations aussi détournent les richesses économiques de notre pays. La législation des 35 heures donne le sentiment que l'Etat intervient dans la liberté de l'entrepreneur, elle apparaît comme une entrave à la création d'entreprises. Cette loi attaque l'un des atouts essentiels des Français, reconnu dans le monde entier : leur force de travail. La loi de modernisation sociale est également pénalisante. Il est impossible de demander à des patrons de ne pas ajuster leurs effectifs en fonction de leurs besoins. En 1985, la banque française au sens global du terme, était censée devenir la nouvelle sidérurgie, à cause de la révolution informatique qui allait détruire des milliers d'emplois. Or, les banques ont mené des plans d'adaptation de l'emploi avec des départs volontaires, bien négociés et bien conduits. Entre 1993 et 2000, les effectifs administratifs ont diminué de moitié, mais sans aucun licenciement collectif. Or, aujourd'hui, ce processus serait impossible ! L'impôt, qui est un acte politique majeur, dissuade les patrimoines français importants de rester dans le pays. L'accumulation des impositions incite à s'installer ailleurs, cette démarche est d'ailleurs devenue tout à fait légale avec la création du Marché unique. L'impôt progressif sur les salaires, qui provoque une imposition très forte des hauts revenus, entraîne des coûts exorbitants pour les dirigeants. Un trader ou un analyste financier doit toucher une rémunération brute deux fois plus importante à Paris qu'à Londres pour dégager un salaire net équivalent. La répartition des impôts, en France, fait fuir les salaires élevés, et donc la valeur ajoutée. Les sportifs de haut niveau, et plus récemment les chercheurs choisissent de s'exiler. L'environnement français n'exerce plus la même attraction. La France donne une image moins bonne en matière de sécurité et cela fait naître des inquiétudes. La France a la capacité d'être un leader dans l'écono-mie de marché. Toutefois, avec les rapprochements transfrontières (comme EADS, Vivendi), le contexte évolue. Il faut que les entre-prises, créées par des intelligences françaises, aient envie de garder leur siège dans notre pays, à court ou moyen terme. Cette solution passe par la réforme de l'Etat, car les entreprises, pour leur part, sont puissantes et en pleine santé, conclut Michel Pébereau. Or, l'Etat est omnipotent certes mais malade.

Comme à l'accoutumée, un débat enrichissant, conduit par Serge Rechter, a poursuivi le passionnant exposé de Michel Pebereau.

Gérard Gouzes, Président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale : *L'Etat s'est attaqué à la réforme des impôts. L'imposition des sociétés est passée de 50 à 35%, la taxe professionnelle a elle aussi été remodelée. Ceci est une observation générale sur le jugement que l'on peut porter en matière de prélèvement fiscal. Cela étant dit, que pensez-vous des fonds de pension ? Les retraités américains ne vont-ils pas bientôt diriger nos entreprises ?*

Je souscris à votre constatation. Pierre Bérégozoy a fait un travail remarquable en diminuant le taux de l'impôt sur les sociétés. Cette réforme rapide prouve que le monde politique a la capacité de faire évoluer les choses. Mais, nous sommes engagés dans une course, et après cette avancée, nous avons reculé. Nous nous trouvons donc dans une situation décalée. L'impôt est un choix de société. Il faut en connaître les conséquences. Les Français assument la réalité de la dépense publique. La grandeur du politique est de montrer la voie. Cette année, BNP Paribas recrute 4500 personnes. Selon quels critères ? Elle s'est interrogée sur les dépenses existantes, celles qui sont fondées et celles qui ne le sont plus. Cette réflexion pourrait être transposée au niveau de l'Etat. Les suppressions de textes réglementaires sont exceptionnelles et il est inconcevable que l'introduction de l'informatique dans l'Administration française n'ait pas eu le même impact qu'à la BNP, où les effectifs administratifs ont été réduits de moitié. Ce que les Français veulent, ce n'est pas dépenser plus, mais dépenser autrement. Concernant les fonds de pension, il faut bien se rappeler que le libéralisme économique repose avant tout sur la liberté des mouvements de capitaux. Entre 1945 et 1985, le déséquilibre de nos finances extérieures mettait en cause l'indépendance nationale. La France ne pouvait pas se financer sur le marché international. Or, elle en a aujourd'hui la possibilité et elle l'utilise. Vu le vieillissement de sa population, elle va devoir financer son déséquilibre entre épargne et investissement de cette manière.

Les entreprises internationales se doivent d'avoir un capital international. BNP Paribas accueille des fonds de pension anglo-saxons. Or, ces actionnaires se soucient uniquement de savoir si l'entreprise est bien gérée. Il suffit de leur expliquer les stratégies et de les mettre en œuvre. Cela n'empêche pas une entreprise d'être impliquée dans un tissu national, d'y avoir son ancrage et de gérer ses conflits selon l'éthique du pays. Actuellement, on a trop tendance à diaboliser les dirigeants et les actionnaires. Les premiers recherchent un environnement stable et les seconds une garantie d'efficacité.

Bertrand Richard, Associé Korn Ferry Interna-tional : *Que pensez-vous de la faible internationalisation des équipes dirigeantes en France ? Quel est votre avis sur la séparation des fonctions entre président et directeur général ?*

Les banques françaises ont été renationalisées en 1982, et ce, jusqu'en 1987. La fin du contrôle des changes ne date que de 1990. La France a un passé de repli sur soi. Nous cherchons à faire évoluer cette situation. Nos programmes de recrutement de cadres dirigeants, actuellement, s'internationalisent et se féminisent. La séparation des fonctions entre président et directeur général n'est pas obligatoire. Chaque entreprise prend la décision qui lui semble la plus appropriée. Avec ce modèle, on s'aligne sur le système anglo-saxon. On revient à la situation des années 30, qui avait été supprimée suite à des scandales ...

Général d'Armée Bertrand de La Presle, Gouverneur des Invalides : *Quel jugement portez-vous sur notre système judiciaire ?*

Le problème est avant tout législatif. Les juges appliquent les lois qu'on leur donne. L'abus de bien social n'est pas prescriptible. Or, la prescription sert à aller de l'avant. Napoléon l'a bien compris en réconciliant royalistes et révolutionnaires. La République aussi, en mettant fin aux conflits de la période de guerre. Le métier de banquier et de dirigeant consiste à prendre des risques dont certains seront mauvais. Ne serait-ce pas préférable, parfois, d'attendre avant de légiférer ? Pour le passage à l'euro, les banques se sont très fortement mobilisées, elles ont relevé un défi technique et financier, en concertation avec l'Etat. Or, dans la dernière ligne droite, le Parlement veut modifier les conditions négociées, nous faire travailler le 1^{er} janvier par exemple. Est-ce légitime de nous interpeller sur ce sujet, où nous avons dépensé beaucoup d'énergie, de temps et d'argent ?

Pervenche Bérès, Députée Européenne : *L'éco-nomie française peut s'appuyer sur un système scolaire de bonne qualité et des infrastructures très compétitives. Comment les préserver ? Que pensez-vous du Rapport Charzat et des progrès de l'harmonisation fiscale européenne ? et par voie de conséquence de l'évolution du secret bancaire ?*

C'est une aspiration noble que de vouloir servir l'Etat. Il ne faut pas faire son procès, mais au contraire l'inciter à se développer. Nous vivons dans une économie de marché. Il est certain que l'harmonisation fiscale simplifierait la vie des entreprises, mais elle est très difficile à fixer. Pour y parvenir, il faudrait un véritable projet politique. Le secret bancaire, quant à lui, comprend deux volets : celui de la liberté individuelle, qui protège la vie personnelle. C'est là un problème de société. Et celui de la compétitivité sur le plan international. Si l'Administration a accès aux comptes de BNP Paribas, la même règle doit s'appliquer aux établissements étrangers. Nous demandons des règles homogènes, valables pour l'ensemble de nos concurrents internationaux. Nous n'avons besoin ni d'aide, ni de protection. Nous voulons simplement ne pas être pénalisés. La France peut devenir un pays phare dans l'Europe de demain. Sa jeunesse compte parmi les plus dynamiques, elle est déjà internationale dans sa tête. Mais, pour prendre la tête de ce mouvement, elle doit se poser en site compétitif. La notion de temps n'est pas la même en économie et en politique. Il faut se soumettre à des règles en matière de concurrence et de concentration et concevoir cette économie comme un instrument au service de l'enrichissement collectif. Il faut mettre sur pied une économie européenne au service d'une société européenne, où la part faite à la solidarité et à l'humanisme occuperait une place importante. Elle se démarquerait ainsi du modèle américainw

Jean-Pierre Duport
" Défense, sécurité, gestion des crises
et protection des populations : qui décide et de quoi ? "

Le mercredi 19 décembre, Jean-Pierre Duport, Préfet de la région Ile de France, était l'invité de Géostratégies 2000 où l'on remarquait notamment la présence du Général d'Armée Costedoat, Gouverneur Militaire de Paris, du Général d'Armée Germanos, Conseiller du Gouvernement pour la Défense et de Françoise Rudetzki, Déléguée Générale de SOS Attentats. Alors que les catastrophes naturelles et industrielles ont tendance à se multiplier et que des menaces terroristes pèsent toujours sur la France, le Préfet Duport a décrit ses missions et ses responsabilités. Il a expliqué comment étaient gérées les crises, et quels étaient les moyens mis en œuvre pour assurer la protection des populations.

Nous évoluons dans un cadre très déstabilisant. Nos concitoyens acceptent de plus en plus difficilement la fatalité, leurs exigences augmentent et la société est souvent montrée du doigt, souligne Jean-Pierre Duport, tout en précisant qu'il ne détient, en tant que Préfet de la région Ile de France, aucun pouvoir en matière de police et de sécurité.

Une organisation centralisée

La gestion des crises est organisée au niveau départemental, autour du préfet. C'est une spécificité française, qui présente des avantages. Tout est centralisé au même endroit. Pour les questions d'ordre public, de sécurité et de défense civile, un PC, opérationnel très vite, est installé dans chaque préfecture. Comme l'ensemble du dispositif est articulé autour du Préfet, celui-ci dispose d'une capacité de mobilisation exceptionnelle. Il agit de concert avec les élus, dont le poids est essentiel. Nous en avons eu la démonstration lors des grèves de fin 1995, et de plusieurs inondations. Dans la gestion des crises, le renseignement et la communication jouent un rôle capital. Il est indispensable de bien informer la population et le gouvernement. La vigilance s'impose également. En dépit de multiples pressions, il faut savoir garder la mesure, ne pas brûler les étapes. Parfois, la gestion de la crise dépasse la zone départementale. C'est alors le Préfet de la zone de défense de Paris (11 millions d'habitants) qui coordonne l'action des préfets de sa zone. Actuellement, une partie des pouvoirs se trouve entre les mains du Préfet de Police, et une autre, entre celles du Préfet de région, qui a la charge de coordonner les transports publics et travaille donc en étroite corrélation avec les services de l'équipement. Deux cellules de crise coexistent, l'une pour la sécurité, l'autre pour la santé. Or, ce

système est en train de disparaître. L'ensemble des pouvoirs va être transféré au Préfet de zone, sous l'autorité du Préfet de Police. C'est une réforme qui va dans le bon sens, affirme Jean-Pierre Duport, les responsabilités du Préfet de la zone de défense seront renforcées, et il pourra mieux traiter les crises. Toutefois, une certaine ambiguïté demeure au niveau des financements. Dans le cadre de la décentralisation, c'est le département qui a la charge de l'ensemble des services de sécurité publique. Ces dépenses ne devraient-elles pas désormais incomber à l'Etat ?

Actualiser les plans de prÉvention

Les actions de prévention jouent un rôle clé dans la gestion des crises. Les plans de ressources, comme le Plan ORSEC, qui assure la sécurisation de la distribution d'eau potable, sont obligatoires. En région parisienne, le problème de l'eau est capital. Qu'advierait-il si –n'oublions pas les menaces terroristes ou les actes sectaires ou les gestes d'un fou- des substances chimiques étaient déversées dans la Seine, dans un réseau de distribution d'eau potable ? La consommation d'eau potable est de 250 litres par jour et par habitant. Il est donc indispensable de continuer à fournir au moins 100 litres d'eau par personne. Sinon, des épidémies risquent de se développer. Dans le cadre de Vigipirate, les établissements de distribution d'eau ont été mis sous surveillance, du chlore a même été ajouté pour limiter des dégâts éventuels. Des solutions de secours existent, avec les eaux souterraines et de source, mais elles souffrent d'une grande fragilité. Si de l'eau potable est prélevée dans les nappes souterraines, celles-ci ne se reconstituent pas très vite et cette question suscite des débats avec les agriculteurs et les industriels. Parallèlement, d'autres plans, plus spécialisés, ont été mis sur pied, comme le Plan Biotox, conçu pour lutter contre le terrorisme biologique. Pour dégager une efficacité maximum, tous ces plans doivent être réactualisés en permanence. En Ile de France, deux types de risques naturels prédominent. Il y a ceux liés au sous-sol. La région est minée de carrières, et de possibles effondrements ne doivent pas être sous-estimés. Et puis, il y a les inondations. La crue de 1910 a fait monter le niveau de la Seine à 8,10m (contre 6m en moyenne). Et cette catastrophe pourrait se reproduire. Les grands barrages en amont, sur la Marne et sur la Seine, ne suffiraient pas. Les conséquences financières seraient énormes, environ 10 milliards de francs. Et le réseau métropolitain resterait hors service pendant au moins six mois. Concernant les risques industriels, sur les cent établissements répertoriés comme dangereux, cinquante nécessitent une surveillance particulière. Un seul, spécialisé dans les gaz toxiques, est jugé très sensible. C'est un problème inévitable en Ile de France, il est directement lié au fonctionnement d'une agglomération de 11 millions d'habitants, note Jean-Pierre Duport. Après le drame de Toulouse, le Premier Ministre vient d'ailleurs d'annoncer un Plan pour renforcer la prévention. Des comités locaux de prévention seront créés. En cas de crise, une coordination sans faille doit se mettre en place autour de l'autorité préfectorale. Il est impératif de renforcer les exercices d'alerte, d'impliquer davantage les acteurs de la société civile et d'actualiser les outils de gestion qui deviennent vite obsolètes. La suppression du service militaire nous place dans une situation inédite. Si une catastrophe survient, nous ne pouvons plus compter, comme avant, sur l'aide rapide et efficace des appelés. Nous devons nous y préparer, adapter nos dispositifs, afin d'assurer aux populations une sécurité maximum. Et c'est cet objectif capital qui détermine toute notre stratégie.

Le débat, animé par Serge Rechter, a permis à Jean-Pierre Duport de dialoguer avec les nombreux membres du Club, présents à cette rencontre.

Général d'Armée Pierre-Jacques Costedoat, Gouverneur Militaire de Paris : Je tiens à apporter une précision. Notre armée, désormais professionnelle, ne dispose plus de réserves de personnels. Toutefois, nous sommes dans un système centralisé, qui permet la projection de forces militaires en fonction des besoins. L'Ile de France conserve une capacité d'accueil très importante, pour environ 5000 hommes.

Françoise Rudetzki, Déléguée générale de SOS Attentats : *Notre association est en train d'élaborer un guide pratique sur la prise en charge des victimes d'attentats et de catastrophes. Nous aimerions élargir le périmètre de prise en charge. Quelle logistique faut-il déployer, par exemple, pour faire subir un examen ORL, dont l'objectif est d'empêcher de graves séquelles ?*

Il faut faire un bilan des équipements hospitaliers et des cabinets de médecine libérale mobilisables dans une zone déterminée. Ainsi, on connaîtra les moyens ORL disponibles. Ce qui est relativement facile à effectuer.

Laurence Dors, Secrétaire Générale d'EADS International, Vice-Président de Géostratégies 2000 : *Comme se déroulerait la gestion d'une crise au niveau international, comme Tchernobyl ? Quelle est la responsabilité pénale de l'exécutif ?*

Je n'ai pas été confronté à la gestion d'une crise internationale. Toutefois, dans le domaine de la gestion de l'eau, par exemple, de nombreux échanges se développent entre pays voisins. La mobilisation pourrait intervenir très vite, car les interlocuteurs se rencontrent et apprennent à se connaître. La recherche de la responsabilité fait partie d'un mouvement incontournable. La loi Fauchon constitue un bon cadre. Elle fixe des règles et réduit les risques de recherche de responsabilité auprès du maire, notamment, lorsque celui-ci n'est pas directement impliqué. Lorsqu'il n'y a pas la preuve d'un acte volontaire. Le juge devrait mieux connaître le fonctionnement de l'administration. Toutefois, il ne faut pas fuir devant la responsabilité pénale.

François Brunot, Consultant : *Il existe de multiples niveaux de décision. Ne faudrait-il pas en supprimer certains ?*

Nous sommes incapables de réformer cette organisation. Toutefois, on peut opérer des regroupements. On progresse actuellement avec la Loi Chevènement sur l'intercommunalité, qui est un succès. L'organisation administrative est centrée autour du département, elle assure un service de proximité de bonne qualité. Faudrait-il de plus grandes régions ? Est-ce réalisable ? Il y a un problème de praticabilité. Nantes laisserait-elle Rennes être la capitale de la Bretagne et vice-versa ? Il faut gérer en souplesse les évolutions, laisser vivre les institutions telles qu'elles sont.

Serge Rechter, Président de Géostratégies 2000 : *Y a-t-il un travail permanent d'évaluation de la nature des risques ? Les attentats contre le marché de Lille et la cathédrale de Strasbourg ont été déjoués grâce à la coopération inter-services. Mais, que se passe-t-il entre le moment où on détecte un risque et celui où on commence à gérer les conséquences ? Les capacités de prospective sont l'un des enjeux fondamentaux de notre système de défense.*

Je peux vous assurer qu'une très grande mobilisation existe notamment sur les questions de l'eau. Pour ce qui est des menaces aériennes sur la pollution de l'air, nous y réfléchissons. Le SGDN effectue un travail considérable et je lui rends hommage.

Général d'Armée Raymond Germanos, Conseiller du Gouvernement pour la Défense : *Jusqu'aux attentats du 11 septembre, la France hésitait à faire pratiquer des exercices de prévention contre les risques nucléaires et bactériens. Cette situation n'est plus réaliste. Il faut expliquer les dangers, savoir comment les affronter. Mais comment faire participer la population, s'il n'y a pas de réponse gouvernementale, comme à Toulouse ?*

Avec l'armée professionnelle, il y a moins de soldats dans les casernes, mais nous pouvons toujours compter sur des troupes. C'est uniquement une question de choix, un problème de gestion de force. Un simple aménagement des directives dans la conduite des opérations permettrait, par exemple, de ne pas assurer de relèves outre-mer et de les affecter à une autre mission.

La population doit se préparer moralement et psychologiquement aux situations de crise. Le drame de Toulouse est très douloureux. On se heurte à des différends avec les assurances et aussi à des insuffisances matérielles. Les capacités techniques manquent cruellement. Il est impératif de se mobiliser sur tous les fronts pour tenter d'apporter solutions et réconfort aux sinistrés. Notre objectif étant bien entendu d'assurer en permanence une sécurité maximum pour tous

Anne Lauvergeon

" Le nucléaire entre politique et nécessité "

Le vendredi 25 janvier, Anne Lauvergeon, Présidente d'Areva et de Cogema, était l'invitée de Géostratégies 2000. La " grande patronne " du nucléaire en France, que notre Club avait déjà reçue en sa qualité de " sherpa " du Président Mitterrand a analysé comment concilier au mieux stratégies politiques, nécessités du court terme et vision à long terme. Dans la salle, fortement motivée par la problématique du sujet tel qu'il était posé, on remarquait la présence d'hommes politiques, comme Edmond Alphandéry et Xavier de Villepin, d'industriels comme François Ailleret, Vice-Président d'EDF International et de journalistes.

Le nucléaire est une politique décidée librement par la France, en vue d'assurer son indépendance énergétique, affirme d'emblée Anne Lauvergeon. Plus de 75% de notre production d'électricité provient de nos 58 centrales nucléaires. C'est le quatrième poste commercial de la France. EDF est exportateur net et exporte vers 8 des 15 pays de l'Union Européenne. EDF produit 35% de l'électricité du Vieux Continent. Toutefois, le nucléaire souffre d'un déficit d'image dans la perception du public qui ressent un manque de transparence, dont l'industrie nucléaire, elle-même, est en partie responsable. L'accident de Tchernobyl a aiguisé les peurs et renforcé les incertitudes. Par ailleurs, la filiation avec le nucléaire militaire entretient un mythe de la prolifération, très présent dans les esprits.

La problématique Énergétique

Le monde, en ce début de XXIème siècle, est confronté à des besoins énergétiques considérables. Sur les six milliards d'habitants de notre planète, un tiers n'a pas accès à l'électricité, ce qui limite considérablement leur espérance de vie. Et cette pression va se développer. En 2050, les besoins en énergie auront doublé. Parallèlement, un autre facteur entre en jeu, le réchauffement climatique. La température moyenne a augmenté de 0,6° au cours du dernier siècle. Ce phénomène est provoqué, pour moitié, par la production de gaz à effets de serre. Et pour le XXIème siècle, les prévisions sont encore plus alarmistes, entre 1,4 et 1,8° de plus. Ces modifications entraînent des changements de climat, l'assèchement de certaines zones, une plus grande humidité dans d'autres. Certaines énergies ne produisent pas d'effets de serre. L'hydraulique et le nucléaire (pour un coût compris entre 15 et 20 cm du kwh), l'éolien (entre 40 et 50 cm du KWH), le solaire (3,50 F) et la géothermie. Mais, cette dernière, n'est pour l'heure guère concurrentielle. Nous devons affronter des contraintes de plus en plus fortes, et en même temps, produire à un coût économique compétitif. Or, toutes les énergies ne

sont pas équivalentes. Les éoliennes, par exemple, ne fonctionnent pas en continu, seulement aux alentours de 25%. Il faut débattre sans idéologie, recommande Anne Lauvergeon. Toutes les énergies ont un impact sur l'environnement. Il vaudrait mieux envisager un " mix " énergétique pour trouver une solution à cette diversité de problèmes. Ces sujets, a priori techniques, commencent à s'internationaliser. Le réchauffement de la planète ne devrait plus intéresser les seuls ministres de l'Environnement. C'est une question grave, globale, qui appelle des réponses de multiples acteurs gouvernementaux.

Les avantages du nucléaire

Nous portons une responsabilité collective pour décider comment vivre. Le Congrès Mondial de l'Energie a élaboré deux scénarii pour 2050, deux discours à l'intention du Secrétaire Général de l'ONU. Le premier esquisse un monde dit vivable, avec 9 milliards d'individus et une température qui s'est élevée de 0,5°. Dans ce cas, on a décarbonisé la production d'énergie et opté pour un " mix " énergétique. Le second dépeint un " monde des égoïsmes ". La température a pris 2° et la population est tombée à 7 milliards d'individus, à la suite de grandes épidémies. D'une façon comme de l'autre, le nucléaire a augmenté, mais de manière plus proportionnelle, la deuxième fois. Le nucléaire ne représente pas la solution idéale, observe certes Anne Lauvergeon. Mais, il a l'avantage de n'être pas très cher et de ne pas provoquer d'effets de serre. Il est nécessaire pour respecter les engagements de Kyoto. La question des déchets suscite des polémiques, mais nous sommes coupables. Il y a là un énorme échec de notre communication. Or, c'est le propre de toutes les industries. Pour alimenter des centrales thermiques de charbon, il faut 2000 wagons par an. Les usines hydrocarbures ont besoin de 10 supertankers et le nucléaire de 10m3 d'uranium. Le volume des déchets nucléaires est très réduit, mais très actif et utilisable. A La Hague, 97% des substances des déchets sont récupérées et recyclées. Les 3% restants sont vitrifiés. Géologiquement, ils deviennent de la matière inerte. Leur volume global recouvrirait l'équivalent d'une piscine olympique. La Finlande vient de régler ce problème de manière démocratique. Elle a choisi un site, approuvé par le Parlement, pour stocker définitivement ses déchets. Il est réversible jusqu'en 2050, mais, à partir de cette date, il sera fermé de manière irrévocable. Cette initiative prouve bien que ce casse-tête est élucidable.

Pour certains, le nucléaire est devenu le symbole de la lutte contre les Etats. Or, les leaders de ces différents mouvements vont devoir réviser leurs jugements. Quelle priorité retenir ? La lutte contre le nucléaire ou contre le réchauffement dû à l'effet de serre ? Pour les convaincre, le nucléaire se doit d'être incroyablement transparent. Et c'est là mon grand objectif depuis mon arrivée à la Cogema en juin 1999. J'ai rempli un vide, organisé des visites en virtuel en continu sur nos sites, fourni tous les éléments en ma possession pour la rédaction de rapports environnementaux. En interne, le personnel a été soulagé. Il soutient notre démarche systématique en faveur du management-qualité. Je m'inscris dans une politique de développement durable et de progrès continu.

Un débat riche et approfondi, animé par Serge Rechter, a prolongé le passionnant exposé d'Anne Lauvergeon.

Edmond Alphantery, ancien Président d'EDF : *Y-a-t-il désormais une meilleure acceptation du nucléaire ? Les délais existant entre la conception d'une centrale et sa mise en œuvre ne sont-ils pas contre-productifs ?*

Il faut à tout prix sortir des querelles entre idéologues. Certes, l'opinion publique est très sensible aux accidents qui se produisent par exemple aux Etats-Unis après Three Miles Island. Mais, les situations ne sont pas figées. L'an dernier, le gouvernement Bush a présenté un plan de relance pour le pétrole, le nucléaire et le charbon. Selon, un sondage, 61% des Américains étaient favorables à une relance du nucléaire. En revanche, l'idée de reprendre les forages pétroliers en Alaska a suscité une levée de boucliers. C'est une véritable surprise. Au Japon, les réactions sont similaires. Six mois après le dernier accident, le consensus est revenu. Le nucléaire a vécu, de façon avant-gardiste, ce que toutes les industries vont désormais connaître, c'est à dire une terrible pression sociale. Après le drame de

Toulouse, une partie de la population voulait tirer un trait sur la chimie ; d'autres réagissaient différemment. Dans le nucléaire, il est vrai que nos délais sont importants ; or les marchés changent vite. Nous devons mieux nous y adapter, c'est là l'un de nos grands challenges. Mais, notre rythme n'est pas seulement technique, il est aussi politique. Nous avons dû attendre le feu vert des gouvernements avant que Siemens puisse entrer dans le capital d'Areva, à hauteur de 34%. Nous devons également fournir une offre plurielle aux électriciens, qui n'ont pas des besoins uniformes. EDF veut le kwh au prix le plus bas possible, mais c'est un client parmi d'autres. Je tiens à préciser que nous vendons uniquement aux pays qui acceptent des contrôles intégraux, avec des caméras scellées permettant aux experts de l'AIEA de voir en permanence ce qui se passe. Nous exigeons des garanties contre la non-prolifération. Nous formons nous-mêmes les autorités de sécurité, comme en Chine.

Xavier de Villepin, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat : *A l'Est de l'Europe, les relations avec le nucléaire restent assez complexes. Y a-t-il eu des progrès ? Que penser des débats en Autriche et en République Tchèque ?*

L'Autriche entretient des relations très compliquées avec le nucléaire. Le Chancelier Kreisky avait l'habitude de lancer des référendums, afin que l'opinion publique exprime son mécontentement, mais le ré-élise lors des élections suivantes. Il a agi ainsi avec le nucléaire. Il y a eu un non massif. Mais, paradoxalement, l'Autriche continue à acheter une partie de son électricité à Tchernobyl, même après l'accident. Cela laisse songeur. Le niveau des réacteurs dans l'ex-Union Soviétique varie énormément. Il existe de bons modèles, comme ceux vendus à la Finlande. Mais, il y en a d'autres où la sécurité doit être impérativement renforcée. EDF et la Commission Européenne y ont beaucoup travaillé. Pour ce qui est de la privatisation de l'électricité tchèque, c'est une question délicate. EDF est candidat, mais cela dérange...

Serge Rechter, Président de Géostratégies 2000 : *L'Allemagne a pris la décision de fermer toutes ses centrales nucléaires après 2020. Comment se fournira-t-elle en énergie ? Quel sera, à votre avis, le scénario final ?*

C'est un choix étrange. Si le nucléaire était vraiment dangereux, il aurait fallu l'arrêter immédiatement... A long terme, les Verts ne pourront suivre les engagements de Kyoto, sans le nucléaire. On ne peut séquencer l'environnement, dire que l'on ne fera pas de nucléaire chez soi, mais qu'on l'achètera à l'extérieur. Aucune alternative n'est prévue, et ce saut dans l'inconnu paraît bien incompréhensible. Pour les électriciens allemands, cette décision est lourde de conséquences. Quand une centrale nucléaire est amortie, elle se transforme en " machine à cash ". Mais si elle ferme avant la fin de sa durée de vie, cela représente un gros manque à gagner. Apparemment, le CSU envisage de revenir là-dessus dans son prochain programme.

Sur une question de Jean-Pierre Godefroy (Ingénieur AX), Anne Lauvergeon fait remarquer qu'on sait démanteler, et on le prouve. Marcoule a été " déconstruit ". Dans la perspective du développement durable, Cogema a provisionné les financements pour le démantèlement de toutes ses usines. Peu d'industriels suivent cette même démarche. Bien sûr, il reste les éléments vitrifiés. Il faut développer une vision positive. D'ici cinquante ans, de nouveaux types d'énergie auront fait leur apparition, les progrès se multiplieront. Toutefois, à court terme, aucune rupture technologique n'est à l'ordre du jour.

Laurent Jacquet, Rédacteur en Chef - Le Moci : *Quelles sont les forces et les faiblesses de l'offre nucléaire française à l'export ?*

L'ancienne structure de la Cogema était stérilisatrice. Elle bloquait les capacités financières. Nous avons réussi à convaincre nos actionnaires de créer un groupe industriel unique, Areva, regroupant l'ensemble des activités de CEA-Industrie, Cogema et Framatome. Avec d'une part, un pôle nucléaire, numéro un mondial, constitué de Cogema et Framatome ANP. Et d'autre part, un pôle connectique,

qui rassemble FCI (Framatome Connectors International) et une participation stratégique dans STMicroelectronics, et place Areva en deuxième position mondiale. Nous sommes cotés en bourse, même si 51% de notre capital est encore public, et avons choisi comme logo " La haute technologie au service du mieux être ". Notre alliance avec Siemens nous permet de jouer dans la catégorie des leaders mondiaux. Nos activités partent de la mine jusqu'à l'aval du cycle. Nous évoluons dans un monde concentré, où nos principaux concurrents ont pour nom Mitsubishi, General Electric, Westinghouse, Toshiba... Sans oublier Minato en Russie et le système chinois. Nous faisons à presque 100% du nucléaire civil. Nous pouvons nous flatter d'être le premier exportateur français au Japon, devant, dans un autre domaine bien sûr, LVMH. Très présents en Chine, avec quatre réacteurs, et en Europe, nous sommes encore trop peu implantés aux Etats-Unis. Nous y avons des projets. Avec les attentats et la récession, le Plan Bush de relance de l'énergie est en sourdine. Mais il repartira et l'Amérique constitue pour nous un marché phare, tout comme l'Asie, et notamment la Corée, où nous sommes encore absents. La Finlande va lancer un cinquième réacteur, c'est une opportunité très intéressante à saisir. Mais il faudra se battre contre nos concurrents ...

Gérard Corré, Ingénieur Général – Conseil Général des Technologies de l'Information : *Quelle peut être la gestion des peurs ?*

Dans un monde où les peurs se multiplient, celle du nucléaire est très ancrée. Bien sûr, l'intensité varie en fonction des événements. Mais, désormais, l'opinion publique ne supporte plus quand les précautions n'ont pas été prises, ou traitées à la légère. Dans le nucléaire, le risque est infinitésimal, mais les conséquences gigantesques. C'est donc l'industrie la plus surveillée au monde, la plus contrôlée à l'extérieur et à l'intérieur, dans sa conception, son fonctionnement quotidien. Une culture obsessionnelle de la sûreté et de la sécurité y règne. En 2000, Cogema a commandé un audit mondial de ses capacités en matière de sécurité. Les peurs sont naturelles, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'elles n'aient pas lieu d'être.

Jean-Michel Palagos, Directeur de la Fonction Militaire et du Personnel Civil – Ministère de la Défense : *Quelle image les jeunes se font-ils du nucléaire ? Parvenez-vous à recruter facilement les élites ?*

L'image du nucléaire est générationnelle. Il y a l'avant 68 (une bonne chose), 68 (un happening anti-nucléaire sommaire) et l'après 68. Le nucléaire est devenu un sujet parmi d'autres, les jeunes préfèrent juger par eux-mêmes, sans a priori. Cogema attire des personnes de tous les horizons. Beaucoup de diplômés sont intéressés par l'aspect haute technologie. Les déçus des " start up " reviennent, la mode a changé. L'attitude des jeunes qui rejoignent la Cogema est très différente de celle de leurs aînés. Ils se sentent en adéquation avec cette entreprise pour un certain temps, mais c'est tout. Le rapport avec le salaire a changé, les 35 heures leur ont donné conscience de l'importance de se préserver une vie personnelle de qualité.

Jacques Lutfalla, Contrôleur Général des Armées : *Les Verts ne seraient-ils pas, in fine, soutenus par les pétroliers ?*

Cogema compte parmi ses actionnaires Total-Fina-Elf. Il y a donc des pétroliers qui croient à l'avenir du nucléaire. Il est vrai que la bataille anti-nucléaire prend parfois des allures de guerre de religion et finit par aveugler certains protagonistes, par leur faire prendre des positions incroyables. Les économies d'énergie, présentées comme la solution miracle par certains, représentent une négation des réalités scandaleuse, alors qu'un tiers de la planète n'a pas accès à l'énergie et voit son espérance de vie limitée à 35 ans. Stratégie de courte vue que celle des économies d'énergie car limitée aux pays occidentaux et à leur stade actuel de développement.

Laurence Dors, Secrétaire Générale d'EADS International : *Pourquoi le nucléaire est-il absent du débat politique en France ?*

Les 51 000 personnes qui travaillent pour Areva à travers le monde sont persuadées que le nucléaire est un sujet majeur du débat présidentiel en France. Tous les articles sélectionnés dans nos revues de presse l'évoquent. Il est certain que de vives discussions ont lieu au sein de la majorité. Les Verts revendiquent un texte sur l'abandon du nucléaire, sur l'arrêt du traitement du recyclage. Ils réclament aussi la fermeture du site de recherche, de 10 réacteurs d'ici à 2010, l'abandon de l'EPR. Ils ont intérêt à mettre la pression, car le temps joue contre eux. Par ailleurs, ils souffrent de divergences internes et le combat anti-nucléaire est l'un des rares sujets à rétablir l'unité. Dans l'opposition, un consensus s'est dégagé pour réaffirmer la nécessité de l'indépendance énergétique de la France, un débat d'actualité lié aux préoccupations sur le réchauffement de la planète.

Marie-Clotilde Hingray

Propos non relus par les intervenants